

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oO—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 30 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 63 titulaires - 35 suppléants	<u>Résultats du vote :</u>
Délégués présents : 37 délégués (35 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 37
Dont membres votants à voix délibérative : 37 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 23 mars 2021	Abstention : 0

### Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Maleze Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Moysse Dominique, Mr Pantoux Jean Luc, Mr Peugniez Michaël, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Chapuis Yves pour Mr Pittana Stéphane, Mr Bru Philippe pour Mr Hourdry Mathieu

Membres absents excusés : Mme Pauly Brigitte.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Branquard André, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Duclos Dominique, Mr Durthaler Jacques, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mme Picard Florence, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Tatin Christian.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Triconnet Nelly

---

**Objet : Budget Incendie : Provision pour dépréciation de créances**

**N°20210323**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L 2321-1 et L 2321-2 N° 39 du CGCT sur les dépenses obligatoires des collectivités,
- Attendu que l'article R 2321-2 du CGCT prévoit qu'une provision doit être constituée, par délibération de l'assemblée, lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis malgré les diligences faites par le comptable public,
- Attendu qu'en application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire à appauvrir la collectivité,
- Considérant que l'état des restes à recouvrer du budget incendie, remis par le comptable public au 31/12/2020, ne présente aucune créance douteuse,

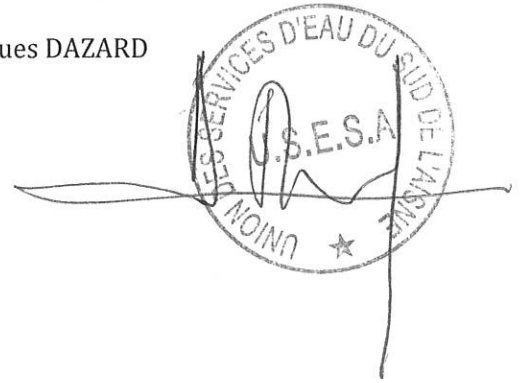
.../...

**Le comité syndical, après en avoir délibéré :**

- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 11 mars 2021
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 16 mars 2021
- DECIDE de ne pas constituer de provision sur le budget incendie 2021,
- DIT que la provision sera constituée dès l'apparition d'un risque avéré en matière d'impayés.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20210330-20210323-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2021